**Lettre d’accompagnement pour les titulaires**

**Concerne l’extrait de casier judiciaire élargi selon § 30 a de la loi sur le registre central fédéral (Bundeszentralregistergesetz BZRG) -**

**Attestation pour présentation aux autorités d‘enregistrement**

…,

dans le souci du bien-être physique et mental des jeunes gens, pour garantir la qualité du travail d’Église avec les enfants et les adolescents et sauvegarder la mission de l’éducation chrétienne, notre évêque a mis en œuvre en 2015 la Loi épiscopale exigeant la présentation d’un extrait de casier judiciaire élargi dans le cadre de la préventions des abus sexuels dans le diocèse de Rottenburg-Stuttgart .

Par conséquent, toute personne chargée par le diocèse du travail avec des enfants et des adolescents est tenue de présenter un extrait de casier judiciaire élargi.

Veuillez faire rapidement personnellement une demande d’extrait de casier judicaire élargi devant vous être remis personnellement sous présentation de l‘attestation ci-jointe auprès des autorités locales dont vous dépendez (Bürgermeisteramt, Bürgerbüro).

S’il s’agit pour vous d’une première embauche, vous devez assumer vous-même les frais inhérents à la demande d’extrait de casier judicaire élargi. S‘il s’agit d’un renouvellement, les frais pour l’extrait de casier judicaire élargi vous seront remboursés par l’employeur sur présentation du ticket/ reçu correspondant.

Après réception de l’extrait de casier judiciaire élargi, veuillez le faire parvenir au plus tard le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ à l’adresse suivante : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (Pfarramt/VZ), en mentionnant sur l’enveloppe « Vertraulich ».

Avec nos remerciements pour votre contribution et nos meilleures salutations.